

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois***  
*Le vendredi 11 octobre 2019 (11 h 00)*  
*Hôtel Park Town*  
*Saskatoon*

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords  
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information  
Pier-Olivier Fortin, Coordonnateur aux communications (via Zoom Meeting)  
Catherine Colombet, Adjointe administrative à la direction générale

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie tant les membres du CSF, la presse que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 11 octobre 2019 à 11 heures.

La présidence du CSF invite ensuite le conseiller scolaire, Martin Prince, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui

confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 11 octobre 2019 et  
 \*\*assentiment sur la correspondance*

**19.063 GUY ROBERGE :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 11 octobre 2019 à 11 heures à Saskatoon soit adopté tel que présenté.

Adopté

**19.064 MARTIN PRINCE :** Que le CSF retire les étoiles au point 3 de la correspondance telle que présentée lors de séance régulière du 11 octobre 2019.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Les achats (politique 2.11)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Les achats

Réunion du CSF du 11 octobre 2019

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Oui.	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Oui.	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	Oui.	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Mise à jour à faire par rapport à une seule direction générale.  Revoir les points 1.1 et 1.4 par rapport au CSF. Les procédures et processus sont administrés par l'administration du CÉF et non pas le CSF.	

	Quel est le seuil des dépenses de la part de l'administration ? C'est mentionné dans la politique 3.3 Finances et le montant est de 50 000 \$.	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Oui. Un processus est en place pour les appels d'offres.	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	En l'absence de remarques de nos vérificateurs, la politique est efficace.	

### 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 juin 2019

Il est demandé de modifier la résolution n° 19.053 en ajoutant « humaines » afin de lire « ressources humaines ».

Concernant la révision de la politique du jour (2.10 Gestion des risques), il est demandé de modifier le point 4 comme suit :

« La politique doit être mise à jour : remplacer la double direction par une direction générale.

Le CSF est responsable et le Comité des finances et de vérification composé de membres de l'équipe cadres du CÉF. Le CSF doit être informé des risques auxquels nous faisons face.

Le CSF renvoie cette remarque au Comité de gouvernance et des politiques. »

**19.065 GISELE RIVARD:** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 28 juin 2019 tel que présenté lors de sa séance régulière du 11 octobre 2019, avec les modifications précédemment citées.

Adopté

Suivis aux résolutions adoptées par le CSF :

- Le Comité Gouvernance et Politiques doit se réunir et examiner les résolutions n<sup>os</sup> 18.052 et 19.044.
- L'intention est d'avoir une rencontre rapidement du Comité Gouvernance et Politiques.
- Réviser le tableau récapitulatif des suivis aux résolutions afin de voir ce qui est encore pertinent et ce qui ne l'est plus suivant les changements.

## II. Directions du Conseil

### 2.1 Décisions

#### 2.1.1 Rapport des ressources humaines

**19.066 GISELE RIVARD** : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 11 h 20 lors de sa séance régulière du 11 octobre 2019, en présence de la direction générale.

Adopté

**19.067 GISELE RIVARD** : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 11 octobre 2019 à 12 h 02.

Adopté

Pause dîner et reprise à 13 heures.

**19.068 JOSEPH POIRIER** : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 20 juin au 4 octobre 2019, tel que présenté lors de sa séance du 11 octobre 2019.

Adopté

**19.069 MARTIN PRINCE** : Que le CSF reçoive les évaluations annuelles du CSF pour l'année 2018-2019 telles que présentées lors de sa séance régulière du 11 octobre 2019.

Adopté

## 2.2 Points d'information

### 2.2.1 Rapport de suivis de la direction générale

La direction générale du CÉF, Ronald Ajavon, présente son rapport de suivis sur différents dossiers :

- Rappel du plan stratégique 2021 : « Passeport fransaskois » et de ses 3 axes
- Plan d'action 2018-2019
- Alignement : PSSE
  - Plan stratégique du CÉF
  - PAC École
  - Cadre d'imputabilité
  - Imputabilité de tous les employés
- Les sondages NotreÉcole : parents + élèves + enseignants
- Le sondage de satisfaction du personnel
- Le plan stratégique du secteur de l'éducation (PSSE)

**19.070 GENEVIEVE BINETTE** : Que le CSF reçoive le rapport de suivis de la direction générale tel que présenté lors de la séance régulière du 11 octobre 2019.

Adopté

### 2.2.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport relatif aux demandes de permission d'admission au 4 octobre 2019, pour l'année scolaire 2019-2020.

**19.071 GENEVIEVE BINETTE** : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission tel que présenté lors de sa séance régulière du 11 octobre 2019 et concernant la période du 21 juin au 4 octobre 2019.

Adopté

### 2.2.3 Dossiers « Phares »

La direction générale fait part des progrès réalisés dans différents dossiers. Et il est demandé de retirer le dossier « Bill 63 » des dossiers « Phares » puisqu'il n'y a plus de suivis à faire.

### 2.2.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Les membres du CSF ont pris connaissance des recommandations du conseil d'école Notre-Dame-des-Vertus, à savoir :

- AGA2019-05-30-10
- AGA2019-05-30-11
- AGA2019-05-30-12
- AGA2019-05-30-13
- AGA2019-05-30-14

### 2.2.5 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 4 octobre 2019 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

### **Symposium des parents du samedi 26 octobre 2019 à Saskatoon**

Le conseiller scolaire, Martin Prince, va représenter le CSF à cet évènement suivant ses disponibilités.

**19.072 MARTIN PRINCE** : Que le CSF rembourse les frais jusqu'à un maximum de 500\$, avec pièces justificatives, par conseil d'école pour aider à défrayer les coûts de leur participation au Symposium des parents du 26 octobre 2019 à Saskatoon, suivant la disponibilité des fonds dans le budget de la gouvernance et dont les dépenses seront entérinées par le Comité des finances et de vérification.

Adopté

### **RV Fransaskois du vendredi 8 au dimanche 10 novembre 2019 à Regina**

Les membres du CSF seront présents à cet évènement communautaire, à savoir : MM. Hélène Grimard, Joseph Poirier et Alpha Barry (à confirmer). Le conseiller scolaire, Jérôme Perrault, sera interrogé ultérieurement pour savoir s'il souhaite y assister.

### **Fall General Assembly 2019 du SSBA**

Cette assemblée aura lieu du dimanche 17 au mardi 19 novembre 2019 à Regina.

Le CSF désigne :

- Le conseiller scolaire, Joseph Poirier, comme étant le représentant autorisé à ramasser les bulletins de vote lors de l'assemblée générale annuelle 2019 du SSBA ;
- Les membres votants à l'assemblée générale annuelle 2019 du SSBA avec le nombre de vote chacun, à savoir : Joseph Poirier (2 votes), Hélène Grimard (2 votes) et Alpha Barry (2 votes).

Le conseiller scolaire, Jérôme Perrault, sera interrogé ultérieurement pour savoir s'il souhaite y assister.

#### *2.3 Rapports des comités et représentants*

##### *2.3.1 Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

##### *2.3.2 Comité des finances et de vérification*

La conseillère scolaire, Hélène Grimard, mentionne la rencontre qui a eu lieu la veille en soirée (jeudi 10 octobre 2019) en présence de l'auditeur du CÉF.

##### *2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques*

La conseillère scolaire, Maria Lepage, indique que le comité doit se réunir prochainement.

##### *2.3.4 Comité de reconnaissance*

Sans objet.

##### *2.3.5 Comité des ressources humaines*

Sans objet.

##### *2.3.6 Représentant auprès du Conseil exécutif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

##### *2.3.7 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation du rapport écrit du représentant auprès du Comité exécutif du SSBA, Martin Prince, qui était inclus dans le cahier de séance.

La conseillère scolaire, Geneviève Binette quitte la séance durant quelques instants.

**19.073 MARTIN PRINCE** : Que le CSF accepte de recevoir par chèque la répartition du capital excédentaire actuel du *SSBA General Insurance Plan (GIP)* comme proposé par le SSBA dans son courriel du 9 octobre 2019.

Adopté.

La conseillère scolaire, Hélène Grimard, quitte momentanément la séance à 13 h 41.

**19.074 MARTIN PRINCE** : Que les délégués du CSF, ayant un droit de vote lors du *SSBA Fall Assembly* des 17, 18 et 19 novembre 2019 à Regina, et désignés par le CSF lors de sa séance régulière du 11 octobre 2019, votent en faveur du budget tel que présenté par le SSBA.

Adopté

#### 2.3.8 *Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet.

#### 2.3.9 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Le représentant au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Alpha Barry, présente oralement son rapport.

**19.075 MARTIN PRINCE** : Que le CSF accepte de faire un don à la Fondation « Éduquer en français » pour un montant de 400\$, tel que proposé par le représentant au conseil d'administration de la FNCSF.

Adopté

La conseillère scolaire, Hélène Grimard, rejoint la séance à 13h53.

**19.076 MARIA LEPAGE** : Que le CSF reçoivent les rapports écrits et oraux tels que présentés par les membres et/ou présidences des comités et les représentants du CSF lors de sa séance régulière du 11 octobre 2019.

Adopté.

M. Denis Simard, Président de l'Assemblée communautaire fransaskois (ACF) est reçu via Zoom Meeting par les membres du CSF.

Il prend la parole à 14h05 pour présenter divers dossiers menés par l'ACF, des opportunités créées pour rencontrer des personnalités politiques et des rencontres

organisées par l'ACF telles que, par exemple, la table des élus.

M. Simard évoque l'excellente relation entre l'ACF et le CÉF. Il adresse ses remerciements les plus sincères pour cette belle collaboration.

Le conseiller scolaire, Martin Prince, quitte la séance à 14 h 10.

Après une période de questions, la présidence du CSF remercie vivement M. Simard pour sa présence.

Fin de la délégation à 14 h 17.

### **III. \*\*Correspondance**

Le CSF a retiré, par résolution, les étoiles au point 3 de la correspondance.

### **IV. Délégations et présentations spéciales**

M. Denis Simard, Président de l'Assemblée communautaire fransaskois (ACF), Voir en page 8 du présent procès-verbal.

### **V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

### **VI. Tour de table et clôture de la séance**

Un tour de table est proposé par la présidence du CSF pour ainsi permettre aux conseillers scolaires de partager les bons coups et derniers événements importants de leur région respective.

#### *6.1 Points saillants*

#### *6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

##### *6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 28 juin 2019*

Aucune observation n'est formulée.

##### *6.2.2 Autoévaluation de la séance du 11 octobre 2019*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 21 octobre 2019 à midi.

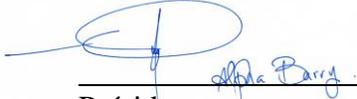
#### *6.3 La prochaine séance :*

- Le vendredi 22 novembre 2019 (à 9 h 00), à Regina.

6.4 Levée de la séance du 11 octobre 2019

**19.077 GISELE RIVARD :** Que le CSF lève la séance régulière du 11 octobre 2019, à Saskatoon, à 14 h 19.

Adopté

  
Présidence

  
Secrétaire